

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-113/SG/CG approuvant et rendant exécutoire le budget de l'exercice 1971 de l'office de développement du tourisme.

n° 71-113/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE L'INFORMATION ET DU TOURISME

Date de publication
20 janvier 1971

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1971

Date du numéro
10 février 1971

TEXTE INTÉGRAL

Le budget de l'Office de Développement du Tourisme pour l'exercice 1971, arrêté à la somme de douze millions en recettes et de douze millions en dépenses, est approuvé et rendu exécutoire.